

(1)

( N° 158 )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 15 MARS 1850.

---

Situation financière du chemin de fer, au 31 décembre 1848, dressée par  
la Cour des comptes.

---

### PREMIÈRE PARTIE.

---

#### EXPOSÉ PRÉLIMINAIRE.

Dans sa séance du 28 décembre 1849, la Chambre des Représentants a décidé qu'il serait demandé à la cour des comptes, un état de la situation financière du chemin de fer. C'est dans ces termes que l'honorable président de cette Chambre a réclamé cet important travail de la cour par lettre adressée le même jour à son président. Le 31 décembre, ce dernier a eu l'honneur de lui répondre que la cour satisferait au désir de la Chambre avec empressement et le mieux possible; mais que pour que ce travail fût fait avec fruit, elle pensait devoir attendre, tout en s'y préparant, la publication ou la communication des documents annoncés par M. le Ministre des Travaux Publics.

Le 13 janvier dernier, la cour demanda à ce haut fonctionnaire, s'il serait, sous peu, en mesure de publier ou de lui communiquer ces documents. Par dépêche du 7 février suivant, M. le Ministre lui transmit une copie du compte *commercial* du chemin de fer tel qu'il se proposait de l'insérer dans le compte rendu des opérations pour l'exercice 1848.

Ce compte, composé de recettes et de dépenses, avait déjà, quant à ces dernières, fait l'objet des vérifications de la cour, soit au moyen du visa préalable, soit au moyen de régularisations ultérieures.

Pour ce qui concerne les recettes, on sait que la cour a été dépourvue jusqu'ici de moyens suffisants de contrôle; elle s'est donc vue obligée de s'adresser à M. le Ministre des Finances pour lui demander le chiffre des produits indirects du chemin de fer entrés dans les caisses du trésor du chef :

1° De l'aliénation des terrains emprisis et non utilisés;

- 2° De la vente des herbages croissant sur les talus de la route ;
- 3° De la raspe et autres bois croissant le long du railway ;
- 4° De la location des terrains réservés ;
- 5° Du mobilier hors d'usage ;
- 6° Des objets perdus et non réclamés ;
- 7° Du produit du grand hangard à Anvers ;
- 8° De la location des buffets-restaurants ;
- 9° Du produit des cartes de circulation , etc.

Répondant aux demandes de la cour, M. le Ministre des Finances, par sa dépêche du 13 février, lui a fait connaître que l'administration centrale ne possédant pas les indications au complet, il les avait réclamées dans le plus bref délai aux directeurs en province et au Département des Travaux Publics, et qu'aussitôt que les renseignements dont plusieurs étaient déjà arrivés, lui seraient parvenus, il s'empresserait de les transmettre à la cour.

C'est ce qu'il a fait en effet, par sa lettre du 6 mars courant. L'examen de ce document a fait découvrir certaines différences, très-minimes d'ailleurs, entre les chiffres renseignés par les deux départements ; mais la cour n'a pas cru devoir s'y arrêter, d'autant moins que le compte rendu par le Ministre des Travaux Publics étant déjà distribué aux membres de la législature et les budgets pour 1851 livrés à l'impression, elle a pensé que pour offrir toute son utilité, son travail devait voir le jour non après, mais avant l'examen des budgets en sections, et surtout avant la discussion de la loi sur les tarifs. Elle s'est donc hâtée de le clôturer, se réservant de demander ultérieurement à MM. les Ministres des Finances et des Travaux Publics, des éclaircissements sur ces différences qui proviennent vraisemblablement de ce que toutes les recettes n'ont pas été opérées par la même administration.

Avant de mettre la main à l'œuvre, la cour avait cherché à bien se fixer sur la nature et la portée du travail qu'on réclamait d'elle.

La motion de M. le comte Vilain XIII (*compte commercial du chemin de fer*) expliquée par M. Dumortier (*coût du chemin de fer*) lui était parvenue ainsi : *Situation financière du chemin de fer.*

Cette dernière expression consignée sans doute dans le procès-verbal de la séance de la Chambre, bien que ne déterminant pas d'une manière précise le caractère ou plutôt la pensée véritable de l'honorable assemblée, fit supposer à la cour qu'on voulait lui laisser une certaine latitude pour la formation de son travail.

Après avoir consulté l'*esprit* de la discussion, elle s'est arrêtée à cette interprétation : *Exposer la situation du chemin de fer envers le trésor de l'État.*

La cour qui avait déjà avancé son ouvrage, au moment où elle a reçu le document que lui a transmis M. le Ministre des Travaux Publics, a été charmée de remarquer que ce haut fonctionnaire avait compris de la même manière la pensée de la Chambre des Représentants.

Ce lui fut une raison de plus pour faire du compte rendu par le Ministre, le pivot de ses opérations. D'ailleurs, il lui paraissait évident que ce n'était pas une vérification sèche et purement matérielle de la comptabilité du chemin de fer qu'on désirait obtenir de la cour, mais bien quelque chose en dehors et au-delà de son contrôle ordinaire.

Avant d'aller plus loin, la cour croit devoir reproduire ici ce qu'elle a consigné au sujet de la comptabilité du chemin de fer dans son cahier d'observations sur le compte définitif de l'exercice 1857 :

« La construction d'un chemin de fer aux frais de l'État s'effectue, en vertu de la loi du 1<sup>er</sup> mai 1854, qui en consacre le système.

» Cette loi ne détermine ni *minimum* ni *maximum* du crédit à affecter à l'entreprise : elle porte seulement qu'il sera pourvu à la dépense au moyen d'un emprunt. En attendant, elle autorise une émission de bons du trésor jusqu'à concurrence de 10 millions, applicables à ce service.

» L'emprunt à réaliser ultérieurement, conformément aux dispositions de la prédite loi, doit servir à la fois à l'extinction de ces dix millions de bons du trésor et à la continuation des travaux.

» Les dépenses de construction du chemin de fer, constituant un service spécial, n'ont pu être rattachées d'une manière générale à un seul et même exercice, à un seul et même budget, à un seul et même compte, et cela parce que, d'une part, les moyens de pourvoir à ces dépenses n'ont été créés que successivement et au fur et à mesure des besoins et, d'un autre côté, parce qu'aucune allocation fixe n'a été déterminée à l'avance.

» Suivant les circonstances et les besoins, des crédits divers et successifs ont été accordés : la plupart de ces crédits, soumis eux-mêmes à des éventualités qu'il n'était pas possible d'apprécier à l'avance, n'ont point été limités quant aux chiffres, attendu que ceux-ci ne pouvaient être connus, d'une manière fixe, qu'après l'accomplissement de certaines opérations financières, prescrites par diverses lois d'emprunt.

» Dans un tel état de choses, l'on s'est trouvé dans la nécessité de rattacher partiellement et successivement les recettes et les dépenses relatives à ce service, aux divers exercices qui se sont succédés, et ce, pour la partie des faits accomplis dans le cours de chacun d'eux. L'on a suivi le même ordre dans les comptes généraux.

» Il advient donc aujourd'hui que les recettes affectées à la construction du chemin de fer, que les dépenses de cette construction se trouvent fractionnées et disséminées dans la comptabilité et dans les comptes rendus depuis et à compter de l'exercice 1854 ; elles ne se trouvent réunies nulle part d'une manière à offrir l'ensemble des opérations financières de l'entreprise.

» La cour a pensé qu'il ne serait pas inutile de présenter cette situation telle qu'elle existait à la fin de l'exercice 1857.

» Pour l'intelligence des choses, il conviendrait d'agir ainsi dans la suite jusqu'à entier achèvement des travaux. C'est-à-dire que tout en ne constatant en recette et en dépense dans chaque compte que la partie des faits qui grèvent ou affectent chaque exercice, il serait utile néanmoins de lier successivement toutes les opérations à partir des premiers travaux et des premières recettes, sans solution de continuité, pour arriver ainsi, de compte en compte et d'exercice en exercice, à offrir dans le compte final les recettes et les dépenses totales.

» Ce n'est que par ce moyen que l'on pourra se rendre un compte exact de ce que cette entreprise aura coûté. »

La cour avait ainsi donné une première situation, comme le passage qu'elle vient de citer l'indique. C'est ce que constatent les chiffres posés, et dans ce cahier de 1837, et dans ceux qui l'ont suivi. Plus tard, les réglemens des budgets sont venus confirmer la concordance des écritures de la Cour des comptes avec celles tenues aux Départemens des Finances et des Travaux Publics.

Il était donc à prévoir que quant aux chiffres et à leurs résultats matériels, le compte qui vient d'être dressé par le Ministre de ce dernier Département ne donnerait lieu, de la part de la Cour, à aucune contestation. Ce haut fonctionnaire a adopté, pour l'accomplissement de son œuvre, un mode de comptabilité ayant certaine analogie avec celui dont la Cour a suivi les errements.

Le compte du Ministre dérive d'un livre-journal tenu par *doit et avoir*. La Cour a voulu décomposer ce compte, et pour y parvenir avec succès, elle a dressé à cet effet un journal, un grand-livre et un compte des profits et pertes avec la balance ou le bilan.

Elle a obtenu, quant aux chiffres, les mêmes résultats que ceux du compte formé par M. le Ministre; bien qu'il existe quelques différences dans la position des chiffres, ces différences, nous nous empressons de le dire, portent plutôt sur la forme que sur le fond.



## DEUXIÈME PARTIE.

### EXPLICATION DES TABLEAUX.

Nous allons faire connaître, par une analyse sommaire des tableaux ci-annexés, en quoi l'honorable Ministre des Travaux Publics et la Cour diffèrent.

En 1835 et 1836, les recettes du chemin de fer ont été supérieures à ses dépenses. Conséquemment, nous lui faisons de ce chef une bonification d'intérêts.

L'État a fait usage, en déduction de la dette flottante, d'une somme de fr. 4,867,996-80, provenant des dotations portées aux budgets de la dette publique pour l'amortissement des emprunts de 1840 et 1842, et ce à partir de 1844 à 1847 inclus. Cette disponibilité a été le résultat du cours de la rente, qui, étant élevée au-delà du pair, a paralysé l'amortissement. De ce chef encore on doit une bonification d'intérêts au profit du chemin de fer. Par contre, celui-ci doit à l'État les intérêts des avances faites par le budget de la dette publique depuis 1834 au 31 décembre 1848, avances qui se sont élevées à fr. 45,515,668-96. C'est une réciprocité d'intérêts dont M. le Ministre ne s'est point occupé, mais que nous avons cru, nous, devoir faire entrer en ligne de compte, comme le ferait un *banquier*, qui est ici l'État, avec un *entrepreneur*, qui est ici le chemin de fer.

Toutefois, comme l'*entrepreneur* et le *banquier* se confondent dans une même individualité qui est le *trésor public*, il ne nous a pas semblé utile de pousser la rigueur du calcul jusqu'à faire accumulation des intérêts composés.

L'on ne saurait d'ailleurs demander au Département des Finances de répondre affirmativement à ces questions :

1° Avez-vous tenu un compte spécial des bons du trésor émis pour le service du chemin de fer, jour par jour et en calculant les intérêts sur le capital flottant d'émission et la durée de la circulation ?

2° Avez-vous tenu compte au profit du chemin de fer, des sommes provenant des emprunts contractés pour sa création, et qui sont demeurées improductives dans vos caisses, ou dont vous avez fait usage pour vos besoins, en attendant leur affectation au service du rail-way ?

Le Département des Finances n'a pas fait et n'a pas dû faire cela, parce que l'entrepreneur du chemin de fer étant l'État lui-même, il n'avait point à cet égard de compte à ouvrir avec un tiers.

Cependant on désire savoir ce que le chemin de fer a réellement coûté au pays. Ce désir, il faut le satisfaire autant que la situation des choses peut le permettre.

Le Département des Travaux Publics a cru devoir reporter à l'avoir du chemin de fer une somme de fr. 5,060,042-50 constituant la partie non absorbée, au 31 décembre 1848, des dernières allocations dévolues aux dépenses de la construction. La cour les a fait figurer comme dépenses réalisées passées à charge de la dette publique, qui en supportait déjà les intérêts.

Il en est de même de la somme de fr. 27,696-04, montant des fonds disponibles dans la caisse de la régie, que la cour a maintenue en dépenses définitives comme appliquée à des créances contractées et exigibles.

Il en est de même encore de celle de fr. 571,044-66 représentant la valeur des approvisionnements du magasin central, que la cour porte au débit du chemin de fer, les comptes s'en trouvant chargés dans tous les degrés de la comptabilité.

La première situation que nous offrons indique les recettes et dépenses brutes du chemin de fer. Elle embrasse la construction et les dépenses qui en dérivent, tels qu'intérêts et frais des capitaux empruntés, les annuités de l'amortissement et les dépenses de l'exploitation.

Elle présente en dépense un chiffre total de . . . . fr. 548,557,849 55

Cette somme doit être ainsi décomposée :

1° Pour les constructions proprement dites (résultat des emprunts). . . . .	fr. 189,383,940 07
2° Pour les intérêts, frais et amortissements, etc., fournis par le budget de la dette publique. . . . .	86,176,792 51
3° Pour les intérêts d'un capital de fr. 45,515,668-96 successivement fourni par les budgets de la dette publique en excédant des produits de l'exploitation . . . . .	10,636,068 11
4° Pour les dépenses de l'exploitation proprement dite imputées sur le budget du Département des Travaux Pnblics. . . . .	62,161,048 84
Total égal. . . . fr.	<u>548,557,849 55</u>

Elle présente en recettes un chiffre de	fr. 126,962,397-85
ainsi décomposé :	
1° Produits dérivant de la construction. . . . .	fr. 21,923,587 55
2° Produits de l'exploitation. . . . .	103,492,070 52
3° Produits d'ordre, intérêts. . . . .	1,546,740 18
Total. . . . .	fr. 126,962,397 85
Dépenses. . . . .	fr. 348,557,849 55
Recettes . . . . .	126,962,397 85
Reste dû <i>brut</i> . . . . .	221,395,451 68

Mais si on en retranche les quatre postes suivants, à savoir :

1° La somme que M. le Ministre des Travaux Publics a indiquée comme demeurée disponible au 31 décembre 1848 sur les crédits alloués pour le chemin de fer . . . . .	fr. 5,060,042 30
2° Le restant disponible à la même date sur les fonds de la régie. . . . .	27,696 04
3° La valeur des approvisionnements du magasin central . . . . .	571,044 66
4° La balance des intérêts réciproques entre le chemin de fer et l'État. . . . .	9,089,327 93
	<u>14,748,110 93</u>
On obtient pour résultat . . . . .	fr. 206,647,340 75

même solde au 31 décembre 1848 que celui présenté par le compte du Ministre.

La deuxième situation contient encore les recettes et dépenses *brutes* du chemin de fer, mais abstraction faite des intérêts réciproques. Le compte du Ministre, qui, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, ne tient point compte des intérêts de ce genre, accuse un chiffre total de francs, ci . . . . .

206,647,340 75

Notre chiffre à nous est de francs ci . . . . . 212,306,123 75

Mais si on en retranche les trois premiers postes dont il vient d'être parlé dans la première situation, à savoir :

1° Le restant disponible sur les crédits alloués pour le chemin de fer, etc. . . . .	fr. 5,060,042 30
2° Le restant disponible sur les fonds de la régie . . . . .	27,696 04
3° Le montant des approvisionnements du magasin central, ci . . . . .	571,044 66
	<u>5,658,783 00</u>
On a pour résultat ci . . . . .	fr. 206,647,340 75

même solde au 31 décembre 1848 que celui présenté par le compte du Ministre.

La troisième situation est le résumé des opérations réelles tant en recettes qu'en dépenses. C'est le compte d'argent, donnant pour résultat, après ce qui est entré et sorti en écus des caisses du trésor, un chiffre net de fr. 195,518,555-90.

Ces trois situations sont suivies de huit tableaux qui en expliquent le mécanisme.

Le premier indique l'état général des dépenses brutes de la construction du chemin de fer, intérêts, amortissement et tous frais compris, plus les dépenses de l'exploitation.

Le deuxième est le décompte des emprunts de toute nature, contractés pour la construction du chemin de fer.

La troisième est le décompte du fonds d'amortissement fourni par le budget de la dette publique et de l'emploi qui en a été fait.

Le quatrième est le décompte des recettes et dépenses du chemin de fer et des intérêts réciproques entre ledit chemin et le trésor.

Le cinquième est le décompte du produit du chemin de fer et de l'exploitation.

Le sixième est l'état de situation des emprunts au 31 décembre 1848.

Le septième est le décompte des intérêts au profit du chemin de fer sur les annuités réservées pour l'amortissement.

La huitième est la balance générale des comptes.

En résumé, on est d'accord sur les chiffres de la recette et de la dépense ; mais les conclusions qu'on en tire varient selon le point de vue auquel on se place pour en apprécier les conséquences.

Pour nous, il nous paraît certain, que les bons du trésor, les obligations, titres aux porteurs provenant des emprunts, et les fr. 45,515,668-96 fournis partiellement par le budget de la dette publique depuis 1834 jusqu'à 1848 inclus, représentent la valeur du chemin de fer à cette dernière époque ; que par le jeu de l'amortissement, lequel s'augmente par l'accumulation des intérêts et en raison de la décroissance de la dette, le budget de l'État qui doit renfermer la dotation de l'amortissement, finira par absorber entièrement cette dette ; qu'enfin, ce n'est qu'alors que le pays connaîtra positivement ce que lui aura coûté le chemin de fer ; mais qu'il est impossible d'assigner un terme à ce résultat, à cause que les fluctuations de la rente affectent l'amortissement d'une manière plus ou moins favorable, selon que celle-ci est cotée en-dessous ou au-dessus du pair.

De ce qui précède il résulte :

1° Que le coût du chemin de fer, y compris les intérêts réciproques et généralement toutes autres dépenses, est de . . fr. 221,595,451 68

2° Que le coût du chemin de fer, non compris les intérêts réciproques, est de . . . . . 212,506,125 75

3° Que le coût du chemin de fer, examiné en lui-même comme compte d'argent et n'ayant égard à rien autre qu'à l'entrée et à la sortie des écus de la caisse du trésor public, est de . . . . . 195,518,555 90

4° Que le chemin de fer doit à l'État, pour avances que celui-ci lui a faites sur les budgets, déduction faite de fr. 669,897-95, formant l'excédant des recettes sur les dépenses des années 1835 et 1836 . . . . . 44,845,771 05

5° Que le chemin de fer a déjà amorti avec une somme de  
fr. 15,510,019-36, ci . . . . . 16,540,077 44

6° Qu'il reste disponible à son profit sur les annuités allouées  
pour l'amortissement, ci. . . . . 4,867,996 80

Bruxelles, le 12 mars 1880. .

Par ordonnance :

*Le Greffier,*

HEYVAERT.

La Cour des comptes.

*Le Président,*

TH. FALLON.

---

(9)

# COMPTES

ou

**SITUATIONS DIVERSES ET FINANCIÈRES DU CHEMIN DE FER,**

**AU 31 DÉCEMBRE 1848,**

**sous le rapport des recettes et dépenses de la construction et de l'exploitation,  
dressés par la Cour des comptes pour satisfaire à la demande de la  
Chambre des Représentants.**

## PREMIÈRE SITUATION.

*Situation générale comprenant les dépenses et les recettes brutes de la construction et de l'exploitation du chemin de fer de 1834 à 1848 inclus, ainsi que les intérêts sur les avances réciproques entre le trésor et le railway.*

### DÉPENSES.

#### PREMIÈRE PARTIE.

##### DÉPENSES BRUTES DE CONSTRUCTION ET DÉPENSES QUI EN DÉRIVENT.

##### CHAPITRE PREMIER.

*Dépenses de constructions proprement dites couvertes par les emprunts.*

##### ARTICLE PREMIER.

Dépenses effectives de construction prélevées sur le produit des emprunts et des bons du trésor non amortis suivant état de développement n° 1 et 2, savoir :

1°	Sur l'emprunt du 12 juin 1838,	
	4 p. % . . . . .	fr. 24,524,163 74
2°	id. 25 mai 1838,	
	3 p. % . . . . .	32,267,256 39
3°	id. 26 juin 1840,	
	5 p. % . . . . .	69,472,643 62
4°	id. 29 sept. 1842,	
	5 p. % . . . . .	24,000,000 00
5°	id. forcé 25 mai 1848,	
	5 p. % . . . . .	7,005,611 38
6°	Sur les bons du trésor, lois des . . .	11,972,960 00
		169,242,635 13

##### ART. 2.

Pertes éventuelles résultant de la différence entre le produit net des emprunts affectés à la construction du chemin de fer et le montant brut de la dette contractée envers les prêteurs, suivant état de décompte et de développement n° 1 et 2, savoir :

1°	Différence défavorable sur l'emprunt	
	du 12 juin 1836, 4 p. % . . . . .	fr. 2,362,275 00
	Id. 25 mai 1838, 3 p. % . . . . .	13,593,726 78
	Id. 26 juin 1840, 5 p. % . . . . .	4,185,303 16
		20,141,304 94

189,383,940 07

Report . . . . . 189,383,940 07

## CHAPITRE II,

*Fonds fournis par les budgets de la dette publique pour pourvoir à l'intérêt, à l'amortissement et aux frais des emprunts, pertes de changes, etc., et à l'intérêt des bons du trésor.*

## ARTICLE PREMIER.

Intérêts alloués au budget de la dette publique sur les emprunts suivant état de décompte et de développement n° I, savoir :

	Intérêts alloués au budget de la dette publique.	A déduire la partie passée au fonds d'amortissement, sur les capitaux amortis.	Reste en intérêts payés aux porteurs d'obligations des emprunts.
1° Intérêt de l'emprunt du 12 juin 1836.	13,443,219 37	1,135,701 42	12,307,517 95
2° Id. 25 mai 1838.	14,331,557 19	1,254,370 55	13,077,186 64
3° Id. 26 juin 1840.	31,918,443 60	169,737 07	31,748,706 53
4° Id. 29 sept. 1842.	7,241,050 10	16,607 70	7,224,442 31
5° Id. 24 mai 1848.	316,309 53	»	316,309 53
	67,250,579 79	2,576,416 83	64,674,162 96

Ci, fr. 64,674,162 96

## ART. 2.

Intérêts et frais d'émission et de remboursement des bons du trésor suivant état de développement n° 1. . . . . 1,952,315 61

## ART. 3.

Fonds de remboursement des emprunts votés aux budgets de la dette publique suivant état de décompte et de développement nos 1 et 3. Savoir :

	ANNUITÉS.	Intérêts passés à l'amortissement, sur les capitaux amortis.	TOTAL.
1° Emprunts du 12 juin 1836. . . . .	3,360,804 52	1,135,701 42	4,496,505 94
2° Id. 25 mai 1838. . . . .	4,777,185 79	1,254,370 55	6,031,556 34
3° Id. 26 juin 1840. . . . .	6,015,399 00	169,737 07	6,185,136 07
4° Id. 29 sept. 1842. . . . .	1,448,210 02	16,607 79	1,464,817 81
	15,601,599 33	2,576,416 83	18,178,016 16

Ci, fr. 18,178,016 16

## ARR. 4.

Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortisse-

A reporter. . . . . 84,804,494 73 189,383,940 07

	Reports . . . . .	84,804,494 73	189,383,940 07
ment des emprunts, commissions, pertes de change, etc., suivant état de développement n° 1. Savoir :			
1°	Frais relatifs à l'emprunt du 12 juin 1836.	25,517 80	
2°	Id. 25 mai 1838.	262,439 11	
3°	Id. 26 juin 1840,	841,724 20	
4°	Id. 29 sept. 1842.	242,816 97	
			<u>1,372,297 78</u>

Total des dépenses couvertes par les bud- gets de la dette publique, état n° 1 . . . . .	86,176,792 51
Total des dépenses de la 1 <sup>re</sup> partie constructions et accessoires, état n° 1 . . . . .	<u>275,560,732 58</u>

## DEUXIÈME PARTIE.

### DÉPENSES D'EXPLOITATION.

#### ARTICLE UNIQUE.

Dépenses de l'exploitation prélevées sur les budgets du Département des Travaux Publics, suivant état de développement n° 1, ci . . . . . fr.	62,161,048 84
Total de la 2 <sup>e</sup> partie . . . . . fr.	<u>62,161,048 84</u>

## TROISIÈME PARTIE.

### DÉPENSES D'ORDRE OU INTÉRÊTS SUR LES AVANCES FAITES PAR LES BUDGETS DE LA DETTE PUBLIQUE POUR SUPPLÉER A L'INSUFFISANCE DES PRODUITS DU CHEMIN DE FER POUR EN COUVRIR LES CHARGES.

#### ARTICLE UNIQUE.

Intérêts sur un capital de fr. 45,515,668-96, excédant les dépenses sur les recettes, suivant état de décompte n° 4 . . . . . fr.	10,636,068 11
Total de la 3 <sup>e</sup> partie . . . . . fr.	<u>10,636,068 11</u>

### Récapitulation.

Dépenses de la 1 <sup>re</sup> partie, construction, etc. . . . . fr.	275,560,732 58	
Id. 2 <sup>e</sup> id. exploitation . . . . .	62,161,048 84	<u>337,721,781 42</u>
Id. 3 <sup>e</sup> id. Intérêts . . . . .	10,636,068 11	<u>348,357,849 53</u>
Total général égal à l'état de développement n° 1 .		<u>348,357,849 53</u>

**RECETTES ET PRODUITS.****PREMIÈRE PARTIE.****PRODUITS DÉRIVANT DE LA CONSTRUCTION ET TOMBANT EN AMORTISSEMENT DES EMPRUNTS.****CHAPITRE UNIQUE.***Amortissement des emprunts, fonds réservés à cet effet et bénéfices obtenus.***ARTICLE PREMIER.**

Bénéfice obtenu sur l'emprunt du 9 septembre 1842, suivant état de décompte n° 2 et 3 . . . . .	fr. 515,513 11	
		515,513 11

**ART. 2.**

Fonds appliqués à l'amortissement des emprunts, suivant état de décompte et de développement n° 3, 5 et 6 . . . . .	13,310,019 36	
---	---------------	--

**ART. 3.**

Bénéfices obtenus par l'amortissement des emprunts suivant état de décompte et de développement n° 3, 5 et 6 . . . . .	3,230,058 08	
--	--------------	--

**ART. 4.**

Fonds des annuités allouées au budget de la dette publique pour l'amortissement dont il n'a pas été fait emploi, restés à la disposition du trésor et momentanément affectés à la réduction de la dette flottante suivant état de décompte et de développement n° 3, 5 et 7, ci . . . . .	4,867,998 80	
		21,923 587 35
		Fr. 21,923,587 35

**DEUXIÈME PARTIE.****PRODUITS DE L'EXPLOITATION.****CHAPITRE UNIQUE. — ARTICLE UNIQUE.**

Produits généraux de l'exploitation suivant état de décompte et de développement n° 4 et 5 . . . . .	fr. 103,492,070 32	
		103,492,070 32
Total des produits de la 2° partie . . . . .	fr. 103,492,070 32	

## TROISIÈME PARTIE.

PRODUITS POUR ORDRE OU INTÉRÊTS DIVERS SUR LES CAPITALS DONT LE CHEMIN DE FER EST EN AVANCE OU QUI LUI SONT REDUS PAR LE TRÉSOR.

## CHAPITRE UNIQUE.

*Intérêts divers.*

## ARTICLE PREMIER.

Intérêts sur un capital de fr. 669,897-93 formant l'excédant des produits sur les dépenses de l'exploitation en 1835 et 1836, suivant état de décompte et de développement n° 4 et 5, ci . . . . . 406,716 47

## ART. 2.

Intérêts sur un capital de fr. 4,867,996-80 sur les annuités allouées aux budgets de la dette publique dont il n'a pas été fait emploi et resté à la disposition du trésor en déduction de la dette flottante, suivant état de décompte et de développement n° 5 et 7, ci . . . . . 1,140,023 71

Total des produits d'ordre, ci. . . . . 1,546,740 18

**Récapitulation.**

Première partie, produits dérivant de la construction . .	21,923,587 35	
Deuxième partie, produits de l'exploitation . . . . .	<u>103,492,070 32</u>	
		fr. 125,415,657 67
Troisième partie, produits d'ordre, intérêts . . . . .		<u>1,546,740 18</u>
Total général égal à l'état de développement n° 5. fr.		<u>126,962,397 85</u>

**Résultat.**

Les dépenses générales sont de . . . . .	348,357,849 53
Les recettes et produits sont de . . . . .	<u>126,962,397 85</u>
Redoit le chemin de fer, ci . . . . .	<u>221,395,451 68</u>

Suivant état de décompte et balance produits sous les n° 6 et 8, cette somme est due comme suit, savoir :

Aux porteurs d'obligations dans l'emprunt du 12 juin 1836.	21,929,236 25	
Id. du 25 mai 1838.	37,337,684 67	
Id. du 26 juin 1840.	71,037,454 18	
Id. du 29 sept. 1842.	23,045,403 04	
Id. forcé du 24 mai 1848.	7,005,611 38	
Id. de bons du trésor non éteints.	<u>11,972,960 00</u>	
		172,328,349 52
Aux budgets de la dette publique pour les avances en excédant du produit du chemin de fer. . . . .		44,845,771 03
Au trésor pour solde de compte des intérêts réciproques et des annuités en réserve pour l'amortissement. . . . .		<u>4,221,331 13</u>
Total égal au solde du compte qui précède . .		221,395,451 68

Report . . . . . 221,395,451 68

Si l'on déduit de ce chiffre :

1° La partie non absorbée au 31 décembre 1848 sur les dernières allocations pour la construction du chemin de fer que le Département des Travaux Publics reporte à son avoir et que la cour maintient en dépense, attendu qu'elle fait partie des charges de la dette publique qui en paye les intérêts et que le fonds est plus qu'engagé par les travaux en cours d'exécution, ci. . . . .	5,060,042 30		
2° Les fonds disponibles à la même époque dans la caisse de la régie que le même Département reporte aussi à l'avoir du chemin de fer, tandis que la cour les maintient en dépense pour couvrir des créances contractées et exigibles, et ces fonds étant du reste sortis des caisses publiques. . . . .	27,696 04		
3° La valeur des approvisionnements du magasin central que le Département des Travaux Publics reporte encore à l'avoir du chemin de fer, les comptes se trouvant grevés dans tous les degrés de la comptabilité du prix des approvisionnements qu'aucun inventaire ni devis ne constatent, la cour maintient cet objet en dépense, ci. . . . .	571,044 66		
4° Les intérêts sur une somme de fr. 45,515,668-96 constituant les avances successives que les budgets de la dette publique ont fournies à la décharge du chemin de fer en excédant de ses produits; intérêts que la cour comprend dans les dépenses brutes de l'entreprise pour en déterminer la situation commerciale et que le Département des Travaux Publics a négligés, soit suivant état de décompte et de développement, nos 1 et 4, ci. . . . .	10,626,068 11		
A déduire :			
A Les intérêts au profit du chemin de fer sur une somme de fr. 669,897-92 formant l'excédant des produits de l'exploitation sur les charges pendant les années 1835 et 1836 suivant état de décompte et de développement nos 4 et 5, ci . . . . .	406,716 47		
B Les intérêts au bénéfice du même, sur une somme de fr. 4,867,996-80 restée disponible au tré-			
A Reporter . . . . .	406,716 47	10,626,068 11	5,658,783 00 221,395,451 68

Reports . . . . .	406,716 47	10,636,068 11	5,658,783 00	221,895,451 68
soy, en déduction momentanée de la dette flottante sur les annuités allouées au budget de la dette publique pour l'amortissement des emprunts de 1840 et 1842 suivant état de décompte et de développement n° 3, 5 et 7, ci . . . . .	<u>1,140,023 71</u>		<u>1,546,740 18</u>	
<i>Voir</i> balance des comptes, document n° 8, ci. . . . .			<u>9,089,327 93</u>	
Total à déduire . . . . .				<u>14,746,110 93</u>
L'on arrive ainsi au chiffre constaté par le compte du Département des Travaux Publics. . . . .			fr. <u>206,647,340 75</u>	

## DEUXIÈME SITUATION.

*Situation comprenant les dépenses et les recettes brutes de la construction et de l'exploitation du chemin de fer de 1844 à 1848 inclus, à l'exclusion des intérêts réciproques entre le chemin de fer et le trésor sur leurs avances respectives.*

### DÉPENSES.

#### PREMIÈRE PARTIE.

##### DÉPENSES BRUTES DE CONSTRUCTION ET DÉPENSES QUI EN DÉRIVENT.

##### CHAPITRE PREMIER.

*Dépenses de construction proprement dites couvertes par les emprunts.*

##### ARTICLE PREMIER.

Dépenses effectives de construction couvertes par le produit des emprunts et des bons du trésor, suivant détail donné dans la première situation et états de décompte et de développement n° 1 et 2, ci. . . . . fr. 189,242,635 13

##### ART. 2.

Pertes éventuelles résultant de la différence entre le produit net des emprunts affectés à la construction du chemin de fer et le montant brut de la dette contractée envers les prêteurs, suivant détail donné dans la première situation et états de décompte et de développement n° 1 et 2. . . . . 20,141,304 94

189,383,940 07

##### CHAPITRE II.

*Fonds fournis par les budgets de la dette publique pour pourvoir à l'intérêt, à l'amortissement et aux frais des emprunts, pertes de change, etc., et aux intérêts des bons du trésor.*

##### ARTICLE PREMIER.

Intérêts alloués au budget de la dette publique, suivant détail donné dans la première situation et états de décompte n° 1, savoir :

Allocations. . . . . 67,250,579 79

A déduire la partie d'intérêts sur les capitaux amortis passée au fonds d'amortissement . . . . . 2,576,416 83

Reste en intérêts payés aux prêteurs. . . . . 64,674,162 96

A reporter. . . . . 64,674,169 96 189,383,940 07

Report . . . 64,674,162 96 189,383,940 07

## ART. 2.

Intérêts et frais d'émission et de remboursement des bons  
du trésor, suivant état de développement n° 1 . . . . 1,952,315 61

## ART. 3.

Fonds d'amortissement des emprunts alloués aux budgets  
de la dette publique, suivant détail donné dans la pre-  
mière situation et états de décompte et de développe-  
ment n° 1 et 3, savoir :

Allocations. . . . . 15,601,599 33

A ajouter les intérêts sur les capitaux  
amortis, passés au fonds d'amortisse-  
ment . . . . . 2,576,416 83

ci, fr. 18,178,016 16

## ART. 4.

Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement  
des emprunts, commissions, pertes de change, etc.,  
suivant détail donné à la première situation et états de  
développement n° 1 . . . . . 1,372,297 78

Total des dépenses couvertes par les budgets de la dette publique, fr. 86,176,792 51

Total des dépenses de la première partie, construction et accessoires,  
état n° 1. . . . . fr. 275,560,732 58

## DEUXIÈME PARTIE.

## DÉPENSES D'EXPLOITATION.

## ARTICLE UNIQUE.

Dépenses de l'exploitation imputées sur le budget du  
Département des Travaux Publics, suivant état de dé-  
veloppement n° 1, ci. . . . . 62,161,048 84

Total de la deuxième partie, exploitation, état n° 1 . . . . . fr. 62,161,048 84

## Récapitulation.

Dépenses de la première partie, construction, etc. . . . . fr. 275,560,732 58

Id. deuxième partie, exploitation . . . . . 62,161,048 84

Total général (voir état de développement n° 1). . . . . fr. 337,721,781 42

**RECETTES ET PRODUITS.****PREMIÈRE PARTIE.**

**PRODUITS DÉRIVANT DE LA CONSTRUCTION, APPLICABLES A L'AMORTISSEMENT DES EMPRUNTS.**

**CHAPITRE UNIQUE.**

*Amortissement des emprunts, fonds réservés à cet effet et bénéfices obtenus.*

**ARTICLE PREMIER.**

Bénéfices obtenus sur l'emprunt du 29 septembre 1842,  
suivant état de décompte n° 2 et 5, ci . . . . . fr. 515,513 11

**ART. 2.**

Fonds appliqués à l'amortissement des emprunts sui-  
vant état de décompte et de développement n° 3,  
5 et 6, ci. . . . . fr. 13,310,019 36

**ART. 3.**

Bénéfices obtenus par l'amortissement des emprunts sui-  
vant les états de décompte et de développement n° 3,  
5 et 6, ci. . . . . fr. 3,230,058 08

**ART. 4.**

Fonds des annuités allouées aux budgets de la dette  
publique pour l'amortissement dont il n'a pas été fait  
emploi, restés à la disposition du trésor et momenta-  
nément affectés à la réduction de la dette flottante  
suivant états de décompte et de développement n° 3. 5  
et 7, ci. . . . . fr. 4,867,996 80

21,923,587 35

Total des produits de la première partie . . . fr. 21,923,587 35

**DEUXIÈME PARTIE.**

**PRODUITS DE L'EXPLOITATION DESTINÉS A EN COUVRIR LES CHARGES ET A POURVOIR AUX  
INTÉRÊTS ET A L'AMORTISSEMENT DES EMPRUNTS.**

**CHAPITRE UNIQUE. — ARTICLE UNIQUE.**

Produits généraux de l'exploitation suivant état de dé-  
compte et de développement, n° 4 et 5, ci . . . . . fr. 103,492,070 32

103,492,070 32

Total des produits de la deuxième partie . . . fr. 103,492,070 32

**Récapitulation.**

Première partie. — Produits dérivant de la construction, ci . . . . .	fr.	21,923,587 35
Deuxième partie. — Id. de l'exploitation, ci . . . . .		103,492,070 32
Total général . . . . .	fr.	<u>125,415,657 67</u>

**Résultat.**

Les dépenses générales sont de . . . . .	fr.	337,721,781 42
Les recettes et produits sont de . . . . .		125,415,657 67
Redoit le chemin de fer. . . . .	fr.	<u>212,306,123 75</u>

La dette du chemin de fer se divise comme suit, savoir :

1° Aux porteurs d'obligations de l'emp <sup>t</sup> du 12 juin 1836	21,929,236 25
2° Id. 25 mai 1838	37,337,684 67
3° Id. 26 juin 1840	71,037,454 18
4° Id. 29 sept. 1842	23,045,403 04
5° Id. forcé du 24 mai 1848	7,005,611 38
6° Id. des bons du trésor . . . . .	11,972,960 00
	<u>172,328,349 52</u>

Aux budgets de la dette publique pour avances excédant les produits du chemin de fer, ci . . . . . fr. 44,845,771 03

Mais comme le trésor n'a pas fourni les annuités allouées aux budgets pour l'amortissement des emprunts de 1840 et 1842, qui sont tombés momentanément en déduction de la dette flottante jusqu'à concurrence fr. de 4,867,996-80, il y a lieu de réduire la dette du chemin de fer de même somme, ci . . . . . fr. 4,867,996 80

Reste dû aux budgets de la dette publique, ci . . . . . 39,977,774 23

Somme égale à la dette du chemin de fer telle qu'elle résulte de la deuxième situation. Si l'on déduit de ce chiffre. . . . . fr. 212,606,123 75

1° La partie non absorbée au 31 décembre 1848, sur les dernières allocations pour la construction du chemin de fer que le Département des Travaux Publics reporte à son avoir et que la Cour porte en dépense, attendu qu'elle fait partie des charges de la dette publique qui en paye les intérêts, et que, d'un autre côté, le fonds est plus qu'engagé par les créances dues et par les travaux en cours d'exécution, ci . . . . fr. 5,060,042 30

2° Les fonds disponibles à la même époque dans les caisses de la régie, que le Département des Travaux Publics reporte aussi à l'envoi du chemin de fer, tandis que la Cour les maintient en dépenses pour couvrir des créances exigibles, ces fonds étant du reste sortis des caisses publiques, toutes les écritures définitives de comptabilité leur ayant été appliquées, ci . . . . . 27,696 04

3° La valeur des approvisionnements du magasin central reporté par le Département des Travaux Publics à l'avoir du chemin de fer. Les comptes se trouvant

A reporter . 5,067,738 34 212,306,123 75

Report . . .	5,087,788 24	212,306,123 75
grevés dans tous les degrés de la comptabilité des fournitures faites au magasin central, celles non consommées n'étant du reste justifié par aucun devis ni inventaire. La Cour les maintient en dépense, ci . . . . .	571,044 66	
		<u>5,658,783 00</u>
L'on arrive par ces déductions au chiffre constaté par le compte du Département des Travaux Public . . . . . fr.		<u>206,647,340 75</u>

—————

**TROISIÈME SITUATION.**

*Situation portant sur les valeurs effectives ou sur les opérations nettes de recettes et de dépenses de construction et d'exploitation du chemin de fer, abstraction faite des pertes et des bénéfices résultant des emprunts et de l'amortissement ainsi que des intérêts réciproques entre le trésor et le chemin de fer sur leurs avances respectives.*

**DÉPENSES.****PREMIÈRE PARTIE.****DÉPENSES NETTES DE CONSTRUCTION ET DÉPENSES QUI EN DÉRIVENT, COUVERTES PAR LES EMPRUNTS.****CHAPITRE UNIQUE. — ARTICLE UNIQUE.**

Dépenses effectives couvertes par le produit des emprunts et bons du trésor suivant détail donné dans la première situation et états de décompte et états n° 1 et 2 . . . . . fr. 169,242,625 13

**CHAPITRE II.**

*Fonds fournis par les budgets de la dette publique pour pourvoir à l'intérêt, à l'amortissement et aux frais des emprunts, pertes de change, etc., et aux intérêts des bons de trésor.*

**ARTICLE PREMIER.**

Intérêts alloués aux budgets de la dette publique, suivant détail donné dans la première situation et état de décompte n° 1, savoir :

Allocations. . . . . 67,250,579 79

A déduire les intérêts passés à l'amortissement sur les capitaux amortis. . . . . 2,576,416 83

Reste en intérêts payés aux prêteurs . . . . . 64,674,162 96

**ART. 2.**

Intérêts et frais d'émission et de remboursement des bons du trésor, suivant état de développement n° 1. . . . . 1,952,315 61

**ART. 3.**

Fonds d'amortissement des emprunts alloués aux budgets de la dette publique, suivant détail donné dans la première situation, et état de décompte et de développement, n° 1 et 3, savoir :

A reporter . . . . . 66,626,478 57 169,242,625 13

	Report. . . . .	66,626,478 57	169,242,635 13
Allocations . . . . .		15,601,599 33	
A ajouter les intérêts des capitaux amortis passés au fonds d'amortissement. . .		<u>2,576,416 83</u>	
			18,178,016 16

## ART. 4.

Frais relatifs au paiement des intérêts, à l'amortissement des emprunts, commission, pertes de change, etc., suivant détail donné à la première situation et état de développement n° 1. . . . .		<u>1,372,297 78</u>	
Total des dépenses couvertes par les budgets de la dette publique.			<u>86,176,792 51</u>
Total des dépenses de la 1 <sup>re</sup> partie. Constructions et accessoires .			<u><u>255,419,427 64</u></u>

## DEUXIÈME PARTIE.

## DÉPENSES D'EXPLOITATION.

## ARTICLE UNIQUE.

Dépenses de l'exploitation imputées sur les budgets du Département des Travaux Publics, suivant état de déve- loppement n° 1. . . . .		<u>62,161,048 84</u>	
Total de la 2 <sup>e</sup> partie. Exploitation . . . . .			<u><u>62,161,048 84</u></u>

## Récapitulation.

Dépenses de la première partie. Construction . . . . .		255,419,427 64	
Id. deuxième partie. Exploitation . . . . .		<u>62,161,048 84</u>	
Total général . . . . .			<u><u>317,580,476 48</u></u>

## RECETTES ET PRODUITS.

## PREMIÈRE PARTIE.

## PRODUITS DÉRIVANT DE LA CONSTRUCTION, APPLICABLES A L'AMORTISSEMENT DES EMPRUNTS.

## CHAPITRE UNIQUE.

*Amortissement des emprunts et fonds réservés à cet effet.*

## ARTICLE PREMIER.

Bénéfices obtenus sur l'emprunt du 29 septembre 1842, y compris l'amortissement . . . . . fr.		<u>592,036 10</u>
A reporter. . . . .		592,036 10

A reporter . . . . . 592,036 10

## ART. 2.

Fonds appliqués à l'amortissement des emprunts, suivant état de décompte et de développement, n° 3, 5 et 6. 13,310,019 36

## ART. 3.

Fonds des annuités allouées aux budgets de la dette publique, pour l'amortissement dont il n'a pas été fait emploi, ces fonds étant restés au trésor et affectés momentanément à la réduction de la dette flottante, suivant état de décompte et de développement, n° 3, 5 et 7 . . . . . 4,867,996 80

Total des produits de la 1<sup>re</sup> partie . . . . fr. 18,770,052 26

## DEUXIÈME PARTIE.

PRODUITS DE L'EXPLOITATION DESTINÉS A EN COUVRIR LES CHARGES ET A POURVOIR AUX INTÉRÊTS ET A L'AMORTISSEMENT DES EMPRUNTS.

## CHAPITRE UNIQUE. — ARTICLE UNIQUE.

Produits généraux de l'exploitation, suivant état de décompte et de développement, n° 4 et 5 . . . . fr. 103,492,070 32

Total des produits de la 2<sup>e</sup> partie. . . . . 103,492,070 32

## Récapitulation.

Première partie. — Produits dérivant de la construction. . . . . fr. 18,770,052 26

Deuxième id. — Id. de l'exploitation . . . . . 103,492,070 32

Total général. . . . . 122,262,122 58

## Résultat.

Les dépenses nettes effectives sont de . . . . . fr. 317,580,476 48

Les recettes nettes effectives sont de. . . . . 122,262,122 58

Redoit net le chemin de fer sur les opérations effectives . . . . 195,318,353 90

Cette dette se diviserait comme suit, voir le décompte n° 6 :

Savoir :

1° Net au taux de l'émission aux prêteurs dans l'emprunt du 12 juin 1836 . . . . 20,027,657 80

2° Net au taux de l'émission aux prêteurs dans l'emprunt du 25 mai 1838 . . . . 26,235,700 05

3° Net au taux de l'émission aux prêteurs dans l'emprunt du 26 juin 1840 . . . . 67,053,247 40

4° Au pair aux prêteurs dans l'emprunt

A reporter . . . . . 113,316,605 25

Report. . . . .	113,316,604 95
du 29 septembre 1842 . . . . .	23,045,403 04
5° Au pair aux prêteurs dans l'emprunt forcé du 24 mai 1848. . . . .	7,005,611 38
6° Au pair aux prêteurs des bons du trésor . . . . .	11,972,960 00
	<u>155,340,579 67</u>

Aux budgets de la dette publique. . . . 44,845,771 03

Mais comme le trésor n'a pas fourni les annuités allouées aux budgets pour l'amortissement des emprunts de 1840 et 1842 qui sont tombés momentanément en déduction de la dette flottante jusqu'à concurrence de fr. 4,867,696 80 cent., suivant état de décompte, n° 3, 4 et 7, il y a lieu de réduire de la même somme la dette du chemin de fer envers les budgets de la dette publique, ci . . . . .

4,867,996 80

Reste . . . . . 39,977,774 23

Total égal à la somme ci-dessus. . . . . fr. 195,318,353 00

## ÉTAT N° 1.

État général de décompte des dépenses de construction du chemin de fer couvertes par les emprunts, les allocations  
l'amortissement des emprunts et aux dépenses d'exploitation

ANNÉES OU BUDGET D'EXERCICES.	DÉPENSES DE CONSTRUCTION COUVERTES PAR LES EMPRUNTS ET BONS DU TRÉSOR.			DÉPENSES DÉRIVANT DE LA CONSTRUCTION IMPUTÉES SUR								
	PRODUIT EFFECTIF DES EMPRUNTS affectés à la construction.	PERTES éventuelles ré- sultant de la différence en- tre le produit net et le chif- fre brut des emprunts.	TOTAL BRUT DE LA DÉPENSE de CONSTRUCTION.	EMPRUNT DU 18 JUIN 1836.		EMPRUNT DU 25 MAI 1838.		EMPRUNT DU 26 JUIN 1840.		EMPRUNT DU 29 SEPT. 1842.		
				Intérêts.	Amortissement.	Intérêts.	Amortissement.	Intérêts.	Amortissement.	Intérêts.	Amortissement.	
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.	12.	
1834	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
1835	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
1836	24,524,163 74	2,362,275 00	26,886,438 74	"	"	"	"	"	"	"	"	
1837	"	"	"	1,075,457 56	268,864 38	"	"	"	"	"	"	
1838	32,267,256 39	13,593,726 78	45,860,983 17	1,075,457 22	268,864 38	"	"	"	"	"	"	
1839	"	"	"	1,075,457 50	268,864 38	1,375,829 49	458,609 83	"	"	"	"	
1840	69,472,043 62	4,185,303 16	73,657,346 78	1,075,457 57	268,864 38	1,375,829 50	458,609 83	1,841,448 67	"	"	"	
1841	"	"	"	1,613,186 56	403,296 34	1,940,091 73	640,697 32	4,296,713 53	869,342 74	"	"	
1842	24,000,000 00	"	24,000,000 00	1,075,457 55	268,864 38	1,375,829 50	458,609 83	3,682,897 35	736,579 46	195,791 06	30,140 81	
1843	"	"	"	1,075,457 56	268,864 38	1,375,829 49	458,609 83	3,682,897 35	736,579 46	1,174,224 30	234,844 91	
1844	"	"	"	1,075,457 56	268,864 38	1,375,829 50	458,609 83	3,682,897 34	736,579 47	1,174,224 35	234,844 86	
1845	8,260,000 00	"	8,260,000 00	1,075,457 56	268,864 38	1,375,829 49	458,609 83	3,682,897 34	736,579 47	1,174,224 35	234,844 86	
1846	3,712,960 00	"	3,712,960 00	1,075,457 55	268,864 38	1,375,829 50	458,609 83	3,682,897 34	736,579 46	1,174,224 35	234,844 86	
1847	"	"	"	1,075,457 56	268,864 38	1,375,829 50	458,609 83	3,682,897 34	736,579 47	1,174,224 34	231,844 86	
1848	7,005,611 38	"	7,005,611 38	1,075,457 56	268,864 38	1,375,829 49	458,609 83	3,682,897 34	736,579 47	1,174,224 35	234,844 86	
	169,242,635 13	20,141,304 94	189,383,940 07	13,443,219 37	3,360,804 52	14,331,537 19	4,777,185 79	31,918,443 60	6,015,399 00	7,241,050 10	1,448,210 02	
				Intérêts passés aux fonds d'amortissement...	1,135,701 42	1,135,701 42	1,254,370 55	1,254,370 55	169,737 07	169,737 07	16,607 79	16,607 79
					12,307,517 95	4,496,505 94	13,077,186 64	6,031,556 34	31,748,706 53	6,185,136 07	7,224,442 31	1,464,817 81
					16,804,023 89		19,108,742 98		37,933,842 60		8,689,260 12	

prélevées sur les budgets de la dette publique et du Département des Travaux Publics, pour pourvoir à l'intérêt et à du railway, depuis 1854 jusque fin de 1848.

LES BUDGETS DE LA DETTE PUBLIQUE.						TOTAL des dépenses dérivant de la construction couvertes par le budget de la dette publique.	TOTAL GÉNÉRAL des dépenses de construction et de celles qui en dérivent, ou réunion des 4 <sup>e</sup> et 19 <sup>e</sup> colonnes.	DÉPENSES de l'exploitation imputées sur le budget du Département des Travaux Publics.	TOTAL GÉNÉRAL des dépenses brutes de construction et d'exploitation ou réunion des 20 <sup>e</sup> et 21 <sup>e</sup> colonnes.	Observations.	
INTÉRÊTS DE		FRAIS RELATIFS à l'amortissement et au paiement des intérêts, pertes de change, etc. — Emprunts du									19.
L'EMPRUNT du 24 mai 1848	BOSS DE TRÉSOR.	19 JUIL 1838.	25 MAI 1838.	26 JUIN 1840.	29 SEPT. 1842						
15.	14.	15.	16.	17.	18.						
»	32,884 31	»	»	»	»	32,884 31	32,884 31	»	32,884 31		
»	173,806 61	»	»	»	»	173,806 61	173,806 61	»	173,806 61		
»	251,251 97	»	»	»	»	251,251 97	27,137,690 71	»	27,137,690 71		
»	12,543 82	3,602 03	»	»	»	1,360,467 79	1,360,467 79	1,189,988 02	2,550,456 41		
»	178,844 75	3,283 59	»	»	»	1,526,429 94	47,387,413 11	2,735,056 40	50,142,469 51		
»	160 96	1,023 70	16,828 97	»	»	3,198,772 89	3,198,772 89	3,081,410 28	6,283,183 17		
»	335,269 45	1,207 26	20,073 08	»	»	5,376,760 64	79,034,707 42	2,997,113 39	82,031,820 81		
»	»	2,201 43	28,758 88	29,652 96	»	9,831,941 40	9,831,941 40	4,539,639 17	14,371,600 66		
»	»	1,093 68	25,072 42	99,366 96	5,108 26	7,965,524 26	31,965,524 26	4,700,327 08	36,665,851 34		
»	»	2,228 25	27,318 56	144,484 24	64,876 79	9,236,215 12	9,236,215 12	5,476,615 72	14,712,830 84		
»	»	3,110 70	27,445 26	108,124 73	31,545 30	9,177,533 28	9,177,533 28	5,765,430 80	14,942,964 08		
»	6,123 39	2,228 71	30,384 54	123,219 92	41,389 48	9,210,653 32	17,470,653 32	6,321,578 48	23,792,231 80		
»	191,144 78	1,640 99	28,530 02	106,741 51	34,974 60	9,370,330 17	13,083,299 17	7,245,765 52	20,329,065 69		
»	487,023 46	1,664 09	23,807 84	142,268 13	44,528 45	9,700,599 25	9,706,599 25	9,318,860 77	19,025,460 02		
316,309 53	283,282 11	1,353 07	31,320 64	87,865 75	30,194 09	9,757,612 47	16,763,223 85	8,766,241 61	25,529,465 46		
316,309 53	1,952,315 61	25,517 50	262,439 11	841,724 20	242,616 97	86,176,792 51	275,560,732 58	62,161,048 84	337,721,781 42		
			1,372,297 78								
Intérêts sur fr. 45,515,668-96, formant les avances du trésor envers le chemin de fer; cl...									10,638,068 11		
TOTAL GÉNÉRAL BRUT.....									348,357,849 53		

ÉTAT N° 2.

État de décompte des emprunts de toute nature contractés pour la construction du chemin de fer, depuis 1834 jusque fin de 1848.

DATE DES LOIS EN VERTU DESQUELLES LES EMPRUNTS ONT ÉTÉ CONTRACTÉS.	TAUX DE L'INTÉRÊT AUQUEL LES EMPRUNTS ONT ÉTÉ CONTRACTÉS.	CAPITAL NOMINAL DE DETTE CRÉÉE PAR LES EMPRUNTS.	PRODUIT EFFECTIF APPLIQUÉ A LA CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER.	DIFFÉRENCE entre le capital nominal et le capital effectif OU		INTÉRÊTS A PAYER SUR LE CAPITAL NOMINAL.	DOTATION ANNUELLE POUR l'amortissement.
				PERTE ÉVENTUELLE DE L'AMORTISSEMENT.	BÉNÉFICE AU PROFIT DE L'AMORTISSEMENT.		
18 juin 1836. . . . .	4 p. %.	26,886,438 74	24,524,163 74	2,362,275 00	»	1,075,457 35	268,864 38
25 mai 1838. . . . .	3 p. %.	45,860,983 17	32,267,256 39	13,592,726 78	»	1,375,829 49	459,609 63
26 juin 1840. . . . .	3 p. %.	73,657,946 78	69,472,643 62	4,185,303 16	»	3,082,897 34	736,579 46
29 septembre 1842. . . . .	Id.	23,484,486 89	24,000,000 00	»	515,513 11	1,174,224 34	234,844 86
24 mai 1848. . . . .	Id.	7,005,611 38	7,005,611 38	»	»	350,380 57	»
Bons du trésor. . . . .	»	11,972,960 00	11,972,960 00	»	»	598,648 00	»
		188,868,426 96	169,242,635 13	20,141,304 94	515,513 11	8,257,427 29	1,696,898 53
		19,625,791 83		19,625,791 83		9,936,335 82	

[ N° 138. ]

( 28 )

ÉTAT N° 3.

*État de décompte du fonds d'amortissement créé par les budgets de la dette publique et de son application au rachat des emprunts contractés pour la construction du chemin de fer.*

DÉSIGNATION DES EMPRUNTS ET DATE DES LOIS QUI LES AUTORISENT.	FONDS D'AMORTISSEMENT ALLOUÉS AUX BUDGETS JUSQU'EN 1848 INCLUS, A TITRE D'ARRIVÉES.	INTERÊTS ACCUMULÉS PASSÉS AU FONDS D'AMORTISSEMENT SUR LES CAPITAUX AMORTIS.	TOTAL DU FONDS AFFECTÉ À L'AMORTISSEMENT.	FONDS EMPLOYÉS AUX RACHATS.	RESTE DISPONIBLE DANS LES CAISSES DU TRÉSOR À APPLIQUER ULTÉRIEUREMENT AU RACHAT.	VALEUR NOMINALE DES CAPITAUX rachetés ou amortis.	BÉNÉFICE DU RACHAT OU DIFFÉRENCE entre LES SOMMES APPLIQUÉES AU RACHAT ET LE CAPITAL NOMINAL AMORTI.
Emprunt, loi du 18 juin 1836.	3,360,804 82	1,135,701 42	4,496,505 94	4,496,505 94	"	4,937,202 40	460,696 53
Id. 25 mai 1838.	4,777,185 79	1,254,370 55	6,031,556 34	6,031,556 34	"	8,523,298 50	2,491,742 16
Id. 26 juin 1840.	6,015,399 00	169,737 07	6,185,136 07	2,419,396 22	3,765,739 85	2,620,492 60	201,096 38
Id. 29 septembre 1842.	1,448,210 02	16,607 79	1,464,817 81	362,560 86	1,102,256 95	439,033 85	70,522 99
TOTAUX. . . . .	15,601,599 83	2,576,416 33	18,178,016 16	13,310,019 36	4,867,996 80	16,540,077 44	3,220,038 08

( 29 )

[ N° 133. ]

ÉTAT N° 4.

État de décompte des recettes et des dépenses du chemin de fer et des intérêts réciproques avec le trésor sur les avances respectives.

ANNÉES OU Budgets D'EXERCICE.	MONTANT DES		EXCÉDANT DES		INTÉRÊTS ANNUELS SUR LES AVANCES AU PROFIT		NOMBRE D'ANNÉES POUR lesquelles les intérêts sont COMPTÉES.	MONTANT DES INTÉRÊTS AU PROFIT		Observations.
	RECETTES.	DÉPENSES.	RECETTES SUR LES DÉPENSES.	DÉPENSES SUR LES RECETTES.	DU TRÉSOR.	DU CHEMIN DE FER.		DU TRÉSOR.	DU CHEMIN DE FER.	
1854	"	52,884 51	"	52,884 51	1,644 21	"	14	25,018 94	"	
1855	269,562 50	175,806 61	93,855 89	"	"	4,777 79	15	"	62,111 27	
1856	825,594 01	251,251 97	574,542 04	"	"	28,717 10	12	"	544,605 20	
1857	1,417,875 18	2,550,456 41	"	1,152,581 25	56,629 06	"	11	622,919 66	"	
1858	5,098,267 66	4,281,486 54	"	1,185,218 08	59,160 95	"	10	591,609 54	"	
1859	4,282,886 86	6,285,185 17	"	2,000,296 51	100,014 81	"	9	900,135 29	"	
1860	5,555,946 58	8,575,874 05	"	5,017,927 68	150,896 58	"	8	1,207,171 04	"	
1861	6,296,852 40	14,571,600 66	"	8,074,748 26	405,737 41	"	7	2,826,161 57	"	
1862	7,762,502 67	12,668,581 54	"	4,905,548 67	245,167 45	"	6	1,471,004 58	"	
1863	9,559,865 94	14,712,850 84	"	5,572,966 90	268,648 54	"	5	1,545,241 70	"	
1864	11,515,089 52	14,942,964 08	"	5,627,874 56	181,595 72	"	4	725,874 88	"	
1865	12,880,172 59	15,552,251 80	"	2,932,059 21	147,602 96	"	3	442,808 88	"	
1866	13,904,764 65	16,616,105 69	"	2,711,541 06	155,567 05	"	2	271,154 10	"	
1867	14,799,653 28	19,025,460 02	"	4,225,806 74	211,290 53	"	1	"	"	
1868	12,245,258 70	18,525,884 08	"	6,280,615 58	514,050 76	"	"	211,290 53	"	
Totaux.	105,492,070 32	148,557,841 55	669,897 95	45,515,668 96	2,275,785 59	55,494 89	"	10,656,068 11	406,716 47	

État de décompte des produits du chemin de fer et de l'exploitation.

ANNÉE OU BUDGET D'EXERCICE.	RÉNÉFICES sur l'emprunt du 29 septembre 1842, applica- ble au chemin de fer.	FONDS appliqués à l'AMORTISSEMENT des EMPRUNTS.	BÉNÉFICES OBTENUS PAR LE RACHAT.	FONDS disponible en re- serve pour l'a- mortissement des emprunts momen- taném <sup>t</sup> appliqué à la dette flottante.	INTÉRÊTS sur les avances du CHEMIN DE FER envers LE TRÉSOR.	INTÉRÊTS sur le fonds de ré- serve pour l'a- mortissement des emprunts momen- taném <sup>t</sup> appliqué à la dette flottante.	TOTAL des PRODUITS DIVERS du CHEMIN DE FER.	PRODUITS DIVERS DE L'EXPLOITATION.			TOTAL des PRODUITS DIVERS de L'EXPLOITATION.	TOTAL GÉNÉRAL des PRODUITS ou revenus DES 8 <sup>es</sup> ET 12 <sup>es</sup> COLONNES.
								PRIX de vente et de ré- trocession de par- celle de terrains non employés.	VENTE d'herbages, ma- tériel hors d'u- sage, buffets- restaurants, etc.	PRODUITS de l'exploitation pro- prement dite.		
4.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.	12.	13.
1855	»	»	»	»	62,111 27	»	62,111 27	»	568 00	268,997 50	269,562 50	551,473 77
1856	»	»	»	»	344,608 20	»	344,608 20	»	461 16	825,152 85	825,594 01	1,170,199 21
1857	»	274,779 40	20,686 54	»	»	»	295,465 94	»	892 24	1,416,982 94	1,417,875 18	1,715,541 12
1858	»	289,674 49	16,159 88	»	»	»	505,814 54	»	454 26	5,097,855 40	5,098,267 66	5,404,082 00
1859	»	775,854 82	221,456 86	»	»	»	995,291 68	»	53,061 52	4,249,825 04	4,282,886 86	5,278,178 54
1860	»	807,064 63	184,410 50	»	»	»	991,475 15	»	20,779 53	5,558,167 08	5,588,946 58	6,547,421 51
1861	»	1,254,447 87	547,098 05	839,542 71	»	500,769 91	2,741,638 52	13,043 51	53,478 45	6,226,555 66	6,296,832 40	9,058,510 92
1862	513,515 11	908,418 13	226,535 47	775,720 28	»	252,716 06	2,638,720 07	248,515 77	53,212 61	7,438,774 29	7,762,502 67	10,421,222 74
1863	»	956,950 95	199,632 53	971,424 55	»	242,856 03	2,330,865 86	510,862 07	54,862 34	8,994,459 53	9,559,865 94	11,690,727 80
1864	»	972,015 85	139,798 82	971,424 55	»	194,284 84	2,297,821 82	63,558 53	21,257 68	11,250,495 51	11,515,089 52	15,612,611 54
1865	»	1,033,683 13	175,962 79	951,505 59	»	159,723 54	2,500,873 03	137,624 03	19,545 99	12,405,204 53	12,580,172 59	14,881,047 64
1866	»	1,797,688 18	218,815 67	254,844 86	»	23,484 48	2,274,828 19	303,650 90	26,998 19	15,372,153 54	15,904,764 65	16,179,592 82
1867	»	2,010,525 91	550,563 47	123,756 70	»	6,186 83	2,470,812 91	70,619 61	79,940 15	14,649,093 54	14,799,633 28	17,270,466 19
1868	»	2,231,146 02	1,120,157 53	»	»	»	5,580,283 83	39,953 58	73,500 76	12,107,744 56	12,245,238 70	15,625,522 23
Totaux.	313,515 11	13,510,019 56	5,250,038 08	4,867,996 80	406,716 47	1,140,025 71	23,470,527 55	1,251,567 62	424,543 14	101,856,137 56	105,492,070 52	126,962,597 83

( 51 )

[ N° 133. ]

ÉTAT N° 6.

État de situation des emprunts au 31 décembre 1848, contractés pour la construction du chemin de fer.

NATURE ET DATE DES EMPRUNTS.	CAPITAL NOMINAL DE DETTE			CAPITAL EFFECTIF DE DETTE			PERTES éventuelles sur les emprunts ou dif- férence entre le produit net et le capital de dette contracté.	DÉNÉFICES obtenus au moyen de l'amortissem <sup>t</sup> de la partie du capital éteint.	RESTE EN perles éventuelles.
	CONTRACTÉ.	AMORTI.	RESTANT A AMORTIR.	OBTENU PAR L'EMPRUNT.	AMORTI.	RESTANT A AMORTIR.			
Emprunt, loi du 12 juin 1836.	26,886,458 74	4,937,202 49	21,929,256 25	24,524,163 74	4,496,303 94	20,027,657 80	2,362,273 00	460,696 53	1,901,378 43
Id. 23 mai 1838.	43,860,983 17	8,323,298 30	57,557,684 67	52,267,236 39	6,051,336 54	26,233,700 03	13,593,726 78	2,491,742 16	11,101,984 62
Id. 26 juin 1840.	73,637,946 78	2,620,492 60	71,037,454 18	69,472,643 62	2,419,396 22	67,033,247 40	4,183,303 16	201,096 58	5,984,206 78
Id. 29 sept. 1842.	25,484,486 89	459,083 83	25,043,403 04	24,000,000 00	934,396 96	25,043,403 04	"	"	"
Id. 23 mai 1848.	7,003,611 58	"	7,003,611 58	7,003,611 58	"	7,003,611 58	"	"	"
Bons du trésor .....	11,972,960 00	"	11,972,960 00	11,972,960 00	"	11,972,960 00	"	"	"
TOTAUX.....	188,868,426 96	16,540,077 44	172,528,349 52	169,242,633 15	13,902,033 46	133,340,379 67	20,141,504 94	<sup>(a)</sup> 5,133,333 09	16,937,769 83

(a) Non compris fr. 76,322-99 obtenu sur l'emprunt du 29 septembre 1842.

## ÉTAT N° 7.

*État de décompte des intérêts au profit du chemin de fer sur une somme de fr. 4,867,996-80, votée aux budgets de la dette publique pour l'amortissement des emprunts restée disponible dans les caisses du trésor, momentanément en déduction de la dette flottante.*

ANNÉES ou BUDGETS d'EXERCICE.	ANNUITÉS RÉSERVÉES SUR L'EMPRUNT DU		TOTAL.	INTÉRÊTS ANNUELS.	NOMBRE D'ANNÉES pour lesquelles les intérêts sont comptés.	PRODUIT TOTAL DES INTÉRÊTS.
	25 JUIN 1840.	29 SEPTEMBRE 1842.				
1841	859,542 71	.	859,542 71	42,967 15	7	500,769 91
1842	756,579 47	39,140 81	775,720 28	58,786 01	6	232,716 06
1843	756,579 47	254,844 80	971,424 55	48,571 21	5	242,856 05
1844	756,579 47	254,844 86	971,424 55	48,571 21	4	194,284 84
1845	606,628 73	234,844 86	951,505 39	46,575 18	5	159,725 54
1846	.	254,844 86	254,844 86	11,742 24	2	25,484 48
1847	.	123,756 70	123,756 70	6,186 83	1	6,186 83
TOTAUX .	3,765,739 85	1,102,256 05	4,867,996 80	245,599 81	.	1,140,025 71

## ÉTAT N° 8.

## Balance des comptes.

LIBELLÉ DES COMPTES.	Folio des comptes.	DÉBIT.	CRÉDIT.	SOLDES.	
				DÉBITEURS.	CRÉDITEURS.
Emprunt, loi du 12 juin 1836 . . . . .	1	24,524,163 74	24,524,163 74	»	»
Id. loi du 25 mai 1838 . . . . .	2	32,267,256 39	32,267,256 39	»	»
Id. loi du 26 juin 1840 . . . . .	3	69,472,643 62	69,472,643 62	»	»
Id. loi du 29 sept. 1842. . . . .	4	21,000,000 00	24,000,000 00	»	»
Id. forcé, loi du 24 mars 1848 . . . . .	5	7,005,611 35	7,005,611 38	»	»
Bons du trésor . . . . .	6	11,972,960 00	11,972,960 00	»	»
Profits et pertes sur l'emprunt du 12 juin 1836 . . . . .	7	2,362,275 00	2,362,275 00	»	»
Id. id. du 25 mai 1838 . . . . .	8	13,593,726 78	13,593,726 78	»	»
Id. id. du 26 juin 1840 . . . . .	9	4,185,303 16	4,185,303 16	»	»
Porteurs d'obligations de l'emprunt, loi du 12 juin 1836.	10	4,957,202 49	26,586,438 74	»	21,929,236 25
Id. id. loi du 25 mai 1838.	11	8,523,298 50	45,860,063 17	»	37,337,064 67
Id. id. loi du 26 juin 1840.	12	2,620,492 60	73,657,946 78	»	71,037,454 18
Id. id. loi du 29 sept. 1842.	13	439,083 85	23,484,466 89	»	23,045,403 04
Id. id. forcé, loi du 24 mai 1848.	14	»	7,005,611 38	»	7,005,611 38
Id. de bons du trésor . . . . .	15	»	11,972,960 00	»	11,972,960 00
Profits et pertes sur l'emprunt du 29 sept. 1842 . . . . .	16	592,036 10	592,036 10	»	»
Budgets généraux de l'État . . . . .	17	103,402,070 32	148,337,841 25	»	44,845,771 03
Intérêts de l'emprunt, loi du 12 juin 1836. . . . .	18	13,443,219 37	13,443,219 37	»	»
Id. loi du 25 mai 1838 . . . . .	19	14,331,557 19	14,331,557 19	»	»
Id. loi du 26 juin 1840 . . . . .	20	31,918,443 60	31,918,443 60	»	»
Id. loi du 29 sept. 1842. . . . .	21	7,241,050 10	7,241,050 10	»	»
Id. loi du 24 mai 1848 . . . . .	22	316,309 53	316,309 53	»	»
Intérêts des bons du trésor . . . . .	23	1,952,315 61	1,952,315 61	»	»
Fonds d'amortissement de l'emprunt, loi du 12 juin 1836.	24	4,496,505 94	4,496,505 94	»	»
Id. id. loi du 25 mai 1838.	25	6,031,536 34	6,031,536 34	»	»
Id. id. loi du 26 juin 1840.	26	6,185,136 07	6,185,136 07	»	»
Id. id. loi du 29 sept. 1842.	27	1,464,817 81	1,464,817 81	»	»
Frais relatifs aux intérêts et à l'amortissement de l'em- prunt, loi du 12 juin 1836.	28	25,517 50	25,517 50	»	»
Id. id. loi du 25 mai 1838.	29	262,439 11	262,439 11	»	»
Id. id. loi du 26 juin 1840.	30	841,724 20	841,724 20	»	»
Id. id. loi du 29 sept. 1842.	31	242,616 97	242,616 97	»	»
Exploitation du chemin de fer . . . . .	32	101,836,157 56	101,836,157 56	»	»
Vente et rétrocession de terrains non utilisés . . . . .	33	1,231,567 62	1,231,567 62	»	»
Produits accidentels, buffets-restaurants, herbages, objets perdus ou hors d'usage, etc. . . . .	34	424,345 14	424,345 14	»	»
Chemin de fer, son compte des dépenses effectives de construction . . . . .	35	169,242,635 13	»	169,242,635 13	»
Trésor public, son compte de capitaux et intérêts . . . . .	36	6,414,736 98	10,636,068 11	»	4,221,331 13
Pertes et bénéfices de l'entreprise . . . . .	37	84,986,546 20	41,923,057 58	43,063,488 62	»
Intérêts des avances réciproques entre le chemin de fer et le trésor. . . . .	38	10,636,068 11	1,546,740 18	9,089,327 03	»
<b>TOTAUX.</b> . . . . .		<b>773,533,390 01</b>	<b>773,533,390 01</b>	<b>221,395,451 68</b>	<b>221,395,451 68</b>

---



---

## TABLE DES MATIÈRES.

---

PREMIÈRE PARTIE. — Exposé préliminaire . . . . .	1
DEUXIÈME PARTIE. — Explication des tableaux. . . . .	4
Comptes et situations diverses et financières du chemin de fer, au 31 décembre 1848, sous le rapport des recettes et dépenses de la construction et de l'exploitation, dressés par la Cour des comptes . . . . .	9
1 <sup>re</sup> SITUATION. — Situation générale comprenant les dépenses et les recettes brutes de la construction et de l'exploitation du chemin de fer, de 1834 à 1848 inclus, ainsi que les intérêts sur les créances réciproques entre le trésor et le railway. .	10
2 <sup>o</sup> SITUATION. — Situation comprenant les dépenses et recettes brutes de la construction et l'exploitation du chemin de fer, de 1844 à 1848 inclus, à l'exclusion des intérêts réciproques entre le chemin de fer et le trésor sur leurs avances respectives . . . . .	17
3 <sup>o</sup> SITUATION. — Situation portant sur les valeurs effectives ou sur les opérations nettes de recettes et de dépenses de construction et d'exploitation du chemin de fer, abstraction faite des pertes et des bénéfices résultant des emprunts, et de l'amortissement, ainsi que des intérêts réciproques entre le trésor et le chemin de fer sur leurs avances réciproques. . . . .	22
État n° 1. — État général de décompte des dépenses de construction du chemin de fer couvertes par les emprunts, les allocations prélevées sur les budgets de la dette publique et du Département des Travaux Publics, pour pourvoir à l'intérêt et à l'amortissement des emprunts et aux dépenses d'exploitation du railway, depuis 1834 jusque fin de 1848 . . . . .	26
État n° 2. — État de décompte des emprunts de toute nature contractés pour la construction du chemin de fer, depuis 1834 jusque fin de 1848. . . . .	28
État n° 3. — État de décompte du fonds d'amortissement créé par les budgets de la dette publique et de son application au rachat des emprunts contractés pour la construction du chemin de fer. . . . .	29
État n° 4. — État de décompte des recettes et des dépenses du chemin de fer et des intérêts réciproques avec le trésor sur les avances respectives. . . . .	30
État n° 5. — État de décompte des produits du chemin de fer et de l'exploitation. . . .	31
État n° 6. — État de situation des emprunts au 31 décembre 1848, contractés pour la construction du chemin de fer . . . . .	32
État n° 7. — État de décompte des intérêts au profit du chemin de fer sur une somme de fr. 4,867,996-80, votée aux budgets de la dette publique pour l'amortissement des emprunts, restée disponible dans les caisses du trésor, momentanément en déduction de la dette flottante . . . . .	33
État n° 8. — Balance des comptes . . . . .	34

---